



La maîtrise de la langue est un levier incontournable pour favoriser l'intégration des personnes. Elle est un enjeu important à la fois pour la personne concernée et « la ville d'accueil » dans un objectif d'intégration réussie et de meilleure cohésion sociale. C'est pourquoi, conscients de cet enjeu, la DDCS et la Ville de Bourg-en-Bresse, par l'intermédiaire de son CCAS, se sont associées pour contribuer au développement de l'apprentissage du français sur le territoire.

Suite à un état des lieux réalisé par ECRIT 01, une action à destination des populations d'origine étrangère amenées à résider durablement sur la commune de Bourg-en-Bresse a été co-construite avec différents partenaires (mission locale jeunes, centres d'hébergement, Conseil Départemental, CCAS).

Cette action nommée « J'apprends ma ville » sera co-animée par l'AFPA et l'IFRA et s'articulera en 4 modules de 18 heures chacun :

- A. Je découvre mon lieu d'habitation, mon quartier, ma ville
- B. Je connais et je comprends des démarches administratives et personnelles
- C. J'identifie des services de la ville et je les utilise en fonction de mes besoins
- D. Je consolide mes acquis linguistiques

Profils des apprenants :

- La formation est ouverte à toutes personnes d'origines étrangères présentes sur le territoire national avec un titre de séjour.
- Leur niveau à l'oral : A1.1 (très grand débutant) à A1 (grand débutant).
- Leur scolarisation ou non dans leur pays d'origine n'est pas un critère d'exclusion.

Exemples d'objectifs des modules :

A. Je découvre mon lieu d'habitation, mon quartier, ma ville

Je découvre mon logement (prévention accidents domestiques, compteurs, utilisation des parties communes...), mon quartier (commerces, administrations, transports, tri des déchets...), je connais et je comprends le tri des déchets dans mon lieu d'habitation et dans ma ville...

B. Je connais et je comprends des démarches administratives et personnelles

Je connais les démarches administratives lorsque je m'installe dans mon logement, je connais mes devoirs pour respecter le règlement de l'utilisation de l'eau de la ville (consommation, économie d'eau, paiement facture...), je connais et respecte les droits et obligations du locataire...

C. J'identifie des services de la ville et je les utilise en fonction de mes besoins

Je me déplace dans la ville pour mes loisirs, pour faire mes courses, aller à Poste et utiliser ses services en autonomie...

D. Je consolide mes acquis linguistiques

Je renforce mon autonomie dans la vie quotidienne en maîtrisant mieux la communication orale (poser une question, comprendre, demander un service, interagir avec les agents d'accueil...) et la compréhension d'écrits liés aux contextes quotidiens (affiches, documents administratifs, automates...)...